

# Histoire du monastère de Saint-Pons-de-Thomières :

## Sources documentaires (936-1874)<sup>1</sup>

Leslie BUSSIS-TAIT \*

### Situation géographique et politique

La rigueur avec laquelle ces privilèges étaient exercés fluctuait en fonction de la résistance qu'opposaient les abbés ou évêques aux continuelles attaques des pouvoirs civils locaux. Une « association » avait été formée vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle par la communauté de Saint-Pons qui s'était placée d'elle-même sous la protection directe du roi de France, affaiblissant de cette façon le pouvoir de son seigneur (c'est-à-dire le monastère de Saint-Pons) par l'octroi forcé de franchises et de libertés. En 1173, les habitants de la cité requirèrent le privilège de nommer des syndics et malgré le refus du seigneur abbé, obtinrent peu après la création d'un conseil permanent composé de cinquante consuls. La communauté renouela sa soumission au roi de France en 1227, quand Louis IX vint en Languedoc pour affronter le comte de Toulouse<sup>6</sup>. Les consuls de Saint-Pons se soumièrent à Philippe le Hardi ordonna à ses sénéchaux de Languedoc de recevoir de tous serment de fidélité.

Bien qu'il soit difficile d'imaginer le site à partir de son état actuel, on peut se figurer l'enclos monastique des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles comme une partie de la ville fortifiée et ceinte de murs où le travail quotidien des moines était effectué dans un confort et un environnement esthétique assez éloignés de la communauté à l'enour (fig. 4). La présence d'un décor sculpté abondant devait également distinguer l'enceinte monastique de son pourtour urbain<sup>7</sup>.

Une étude des sources écrites et iconographiques est essentielle pour établir la situation physique ainsi que l'importance sociale et religieuse de Saint-Pons durant le Moyen Âge. Ces documents ne fournissent que des informations lacunaires et indirectes sur la sculpture qui ornait autrefois les portes et le cloître de Saint-Pons et sur l'histoire de la construction de l'église. Bien que les documents ne fournissent aucun témoignage précis sur ces points, des érudits ont tenté de les utiliser pour dater les campagnes de construction<sup>8</sup>. Ces témoignages historiques ont cependant une valeur par ce qu'ils nous enseignent sur le contexte dans lequel ont été créées ces sculptures, et particulièrement sur les relations sociales, politiques et religieuses du monastère avec les établissements religieux voisins, les comtes et vicomtes locaux et l'administration ecclésiastique locale. Comme les historiens qui ont étudié ces sources écrites l'ont démontré, ces concessions et donations sont essentielles pour comprendre les alliances entre les différentes familles, les relations, hostiles ou amicales, et le rôle des personnalités ecclésiastiques<sup>9</sup>.

Saint-Pons-de-Thomières est situé au pied des versants méridionaux des monts d'Espiraouze, à la source du Jaur (fig. 1, 2). Ces montagnes se confondent à l'Est avec les Causses et les Cévennes, formant la limite septentrionale du département de l'Hérault qui s'étend vers le Sud jusqu'à la mer Méditerranée. Alors que cette région fut considérée plus tardivement comme les confins sud-est du territoire étendu du Languedoc, durant le Haut Moyen Âge, elle représentait la limite nord-ouest du *pagus narbonensis*. Les sizerains les plus puissants étaient les comtes de Toulouse, mais, à diverses reprises, certaines possessions tombèrent sous le contrôle plus direct des vicomtes de Narbonne, des vicomtes de Béziers, Albi et Nîmes et des comtes de Barcelonne<sup>2</sup>. Au point de vue des divisions ecclésiastiques, Saint-Pons faisait partie de l'archevêché de Narbonne dont le siège métropolitain est situé à une cinquantaine de kilomètres au sud-est (fig. 2).

Le peuplement du site de Saint-Pons-de-Thomières est attesté dès les temps préhistoriques. L'époque romaine nous a laissé des fragments d'inscriptions de marbre et d'autels<sup>3</sup>. Saint-Pons, comme La Salvetat, une ville fortifiée construite par l'abbaye vingt kilomètres au Nord, était situé sur une importante voie romaine qui se trouvait entre Carcassonne et Béziers, à l'endroit où elle s'élevait vers le Nord, traversant l'une des contrées les plus montagneuses pour atteindre Lacarne<sup>4</sup>. En 936, quand le comte de Toulouse fonda le monastère en l'honneur de son saint patron, l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Jaur était déjà établie sur la rive opposée, desservant la petite communauté. Le monastère était situé sur la rive gauche alors que le village s'étendait sur la rive droite (fig. 3).

Depuis sa fondation même, avec une dotation généreuse et des privilèges accordés par le comte Raymond Pons, le monastère était bien inséré dans les structures féodales, tant séculières qu'ecclésiastiques. Les abbés, puis par la suite les évêques de Saint-Pons, détenaient le comte de Toulouse, avec la seigneurie laïque, le titre de seigneurs de Saint-Pons (qu'ils conservèrent jusqu'à la Révolution) et jouaient en même temps le rôle de seigneurs spirituels, des droits et privilèges ecclésiastiques<sup>5</sup>. Parmi ces derniers figuraient les privilèges législatifs, judiciaires, militaires et fiscaux. En tant que seigneur ecclésiastique, l'abbé ou l'évêque percevait des redevances telles que dîmes, prémices, offrandes et droits de sépulture.

\* Professeur d'Histoire de l'Art (Bard Graduate Center, New York).



Fig. 1. - Saint-Pons-de-Thomières. Vue générale.

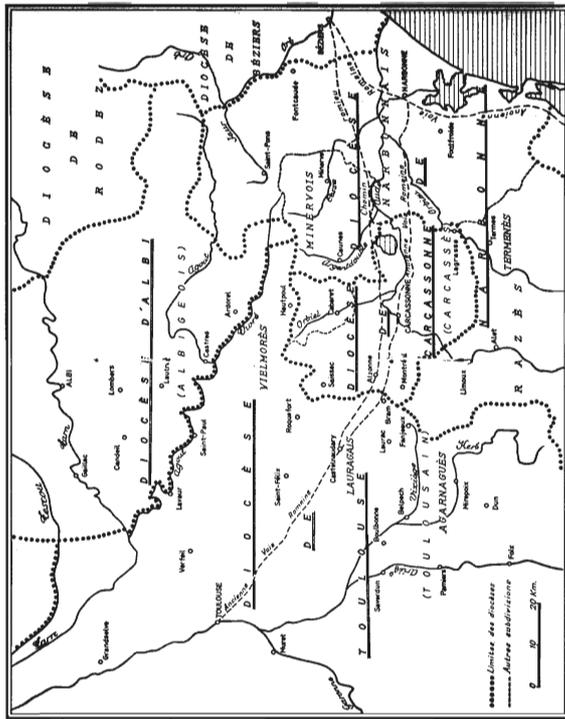


Fig. 2. - Carte du Languedoc (d'après Griffé, 1969).

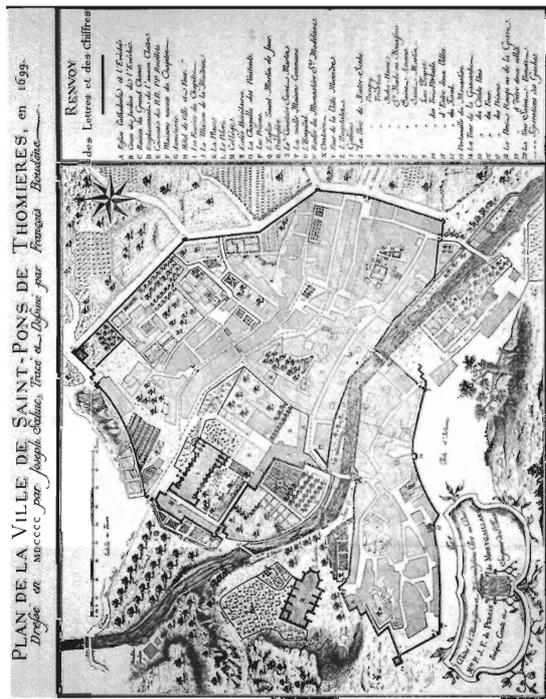


Fig. 3. - Plan de la ville de Saint-Pons-de-Thomières, en 1699 (Dressé en 1699 par Joseph Sébauc, d'après Sébauc, 1895/1902).

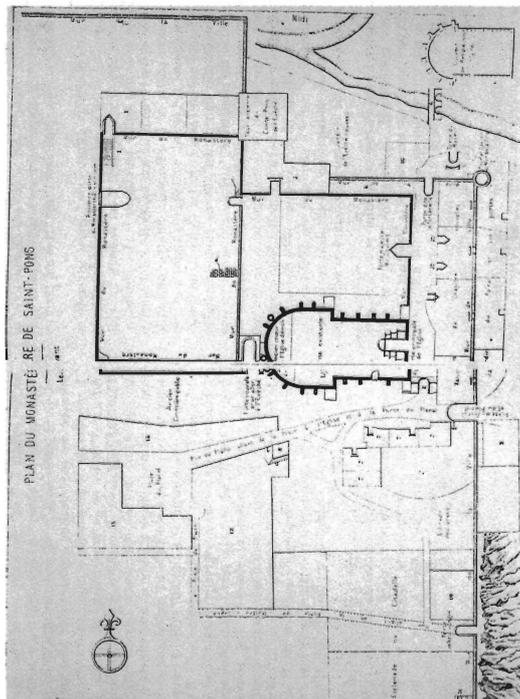


Fig. 4. - Plan du monastère de Saint-Pons-de-Thomières (d'après Joseph Sébauc, 1898).